

La modification du plan de circulation autour du Parc Montel

Pourquoi ce nouveau plan de circulation ?

Le nouveau plan de circulation autour du parc Montel répond à l'**objectif de réduire le flux de transit routier autour du parc Montel**. Ce flux est essentiellement le fait de personnes en transit ne vivant pas et ne travaillant pas dans le quartier.

En effet, il passe près de **5 000 véhicules chaque jour devant le parc Montel**, ce qui a un impact :

- sur la qualité de l'air autour du parc le plus fréquenté de Vaise ;
- sur la sécurité routière avec une moyenne d'un accident chaque année dans la rue du Bourbonnais (aucun n'a été mortel ces dix dernières années, mais quelques accidents graves sont néanmoins à dénombrer) ;
- et sur une forte présence des nuisances routières (sonores notamment).

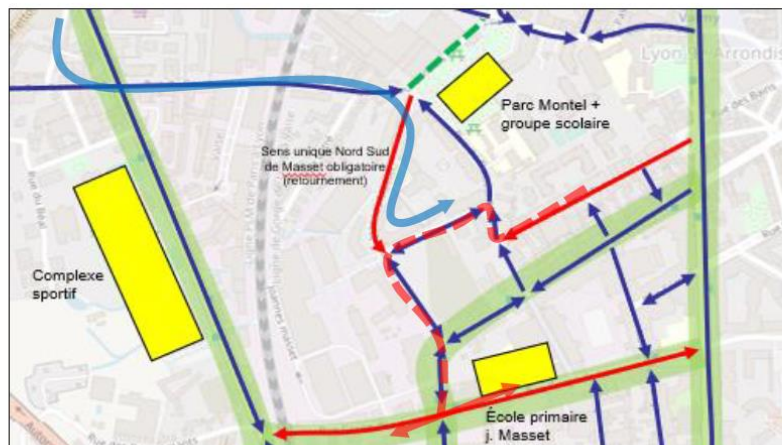
Quels impacts pour les automobilistes ?

Le scénario 1.3 a été retenu suite à la réunion publique du 28 juin 2023 comprenant :

- la mise à sens unique de la rue des Tuileries (sens Est-Ouest) ;
- la mise en sens unique d'un tronçon de l'avenue Joannès Masset (sens Nord-Sud entre la rue du Bourbonnais et la rue du 3 septembre 1944).

Analyse: Inversion sens Tuileries, impacts riverains

Option 1.3



- **Inversion Tuileries**
- **Maintien double-sens rue du 3 septembre**
- Itinéraire peu attractif mais moins compliqué pour la sortie riveraine rue des Tuileries

➔ Itinéraire de sortie riverain Tuilerie

➔ Itinéraire d'entrée riverain 3sept1944

Nous avons cherché à **minimiser les détours occasionnés pour les automobilistes** :

- le trajet pour rejoindre le tunnel de Fourvière en direction du sud n'est pas rallongé ;
- le détour pour rejoindre le périphérique nord par la rue Gorge de Loup est de seulement 500 mètres ;
- le détour le plus important concerne la direction du tunnel de Croix Rousse avec 600 mètres de plus (à nouveau par la rue Gorge de Loup).

Les difficultés actuelles provisoires :

- L'emprise chantier du site *Alpierre* (bâtiment livré en fin d'année 2023) au 74 rue Gorge de Loup et les travaux menés par Enedis dans la rue Gorge de Loup sur le réseau électrique renvoient un flux de circulation important dans le quartier, principalement le soir. Ces travaux devaient être terminés plus tôt mais ils ont pris du retard. Le chevauchement entre le changement du plan de déplacement urbain et ces travaux n'aurait pas dû avoir lieu.
- La Métropole de Lyon ne peut pas faire de marquage au sol dans la période hivernale (les peintures utilisées sont sensibles au froid et à l'humidité au moment de la pose).

La Mairie du 9^e arrondissement, consciente de la difficulté a demandé :

- à Enedis d'accélérer les travaux ;
- à la Métropole de revoir le réglage des feux au carrefour des rues Berthet et Gorge de Loup pour faciliter le désengorgement du quartier.

La réouverture de la rue Gorge de Loup permettra aux usagers actuellement détournés de reprendre leur trajet habituel.

Aujourd'hui, le nouveau plan de circulation est en cours de déploiement. Son élément central, la mise en œuvre de la voie verte devant le Parc Montel, permettra de terminer les modifications de ce plan de circulation. A ce moment-là, le passage dans le quartier du parc Montel ne présentera plus aucun intérêt pour les véhicules en transit et le trafic sera limité aux riverains et aux employés qui travaillent dans le secteur.

Un tel changement occasionne nécessairement des difficultés en obligeant les usagers à modifier leurs habitudes, il est donc normal que pendant les modifications la situation soit complexe.

Deux réponses aux remontées des riverains :

Une communication sur ce projet faite :

- ⇒ **par la Mairie du 9^e arrondissement** : distribution et affichage sur les portes des copropriétés pour informer de la tenue d'une réunion publique le 28 juin 2023 précédée d'une marche exploratoire (environ 70 personnes présentes) ; information directe aux membres des conseils de quartier concernés ; la Mairie ne dispose pas d'un fichier des habitants et ne peut adresser un courrier nominatif ; une communication a également été faite sur ses réseaux sociaux ;
- ⇒ **par la Métropole** : une information distribuée dans les boîtes aux lettres ; un affichage sur les portes d'immeubles pour les travaux de changement de sens de circulation ; mise en place d'une signalétique sur site par la pose des panneaux sur le parc Montel en juin.

Pourquoi les rues des Tuileries et Saint Pierre de Vaise demeurent-elles deux axes parallèles dans le même sens ?

- Pour couper le passage de transit et faciliter la fermeture devant le parc Montel.
- Le changement de sens de circulation est impossible dans la rue Saint-Pierre de Vaise car un bus TCL passe (pas de passage possible dans la rue des Tuileries).